





Communes Le Cerneux-Péquignot La Brévine La Chaux-du-Milieu

AUX SOCIETES LOCALES DE LA VALLEE DE LA BREVINE

MARS 2023

INFORMATIONS - UTILISATION DE LA VAISSELLE JETABLE

Aux présidents (es) et membres des sociétés,

Les trois communes de la Vallée de La Brévine vous informent de la décision prise concernant l'utilisation de la vaisselle jetable pour les sociétés organisant des manifestations sur le territoire de La Chaux-du-Milieu, du Cerneux-Péquignot et de La Brévine.

La prise de position ci-dessous des autorités est établie pour simplifier l'organisation des manifestations dans la vallée.

La vaisselle jetable ne sera pas interdite, par contre pour les manifestations à l'intérieur, il est demandé dans la mesure du possible d'utiliser la vaisselle réutilisable mise à disposition dans les salles communales.

Pour les manifestations à l'extérieur, tout comme celles à l'intérieur, l'utilisation de vaisselle réutilisable est recommandée, des entreprises louent de la vaisselle, exemple www.neuchcup.ch.

Toutes manifestations recevant des subventions cantonales ou utilisant le domaine public cantonal, même partiellement (par exemple le parking à véhicules), ont l'interdiction de l'utilisation de la vaisselle plastique.

Vous pouvez également consulter le site <u>www.scav.ne.ch</u> ou vous trouverez le guide *Comment organiser sa manifestation *, qui vous renseignera sur la mise en place des mesures édictées par le canton.

En espérant ainsi simplifier l'organisation de vos manifestations, nous vous présentons, chères sociétés, nos meilleures salutations et vous souhaitons plein succès pour vos futures activités.

CONSEILS COMMUNAUX DE LA CHAUX-DU-MILIEU,
DU CERNEUX-PEQUIGNOT ET DE LA BREVINE